

■ **Frigo-Clinique R. Bruggmann SA**, à Veyrier, CH-660-0039984-2, installation et réparation de frigorifiques et toutes applications du froid (FOSC du 27.05.1998, p. 3593). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution est supprimée conformément à l'article 628 al. 4 CO. Nouveaux statuts du 16.12.2008. 'Fiduciaire du commerce et de l'artisanat Gérard Pittet' n'est plus organe de révision. Selon déclaration de l'administrateur unique du 16.12.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.